

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 12

**Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

E-51-4.2 AUTORISATION DE DÉLÉGATION DE POUVOIR EN VERTU DE L'ARTICLE 14
DE LA CHARTE DES POUVOIRS DÉVOLUS AU RECTEUR DANS LE
RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE CONCERNANT LES MEMBRES DU PERSONNEL
ENSEIGNANT ET LES ÉTUDIANTS

Le Comité exécutif autorise le recteur à déléguer les pouvoirs qui lui sont conférés par le Règlement disciplinaire au secrétaire général, conformément au document 2011-A-16/51^o/161.2 « Délégation de pouvoirs attribués au recteur par l'article 8 du *Règlement disciplinaire concernant les membres du personnel enseignant et les étudiants* » déposé aux archives.

E-51-4.3 PROLONGATION DE L'OFFRE D'ACHAT DU 1420 MONT-ROYAL

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, pour et au nom de l'Université, l'addenda n^o 3 à l'offre d'achat du 1420 Mont-Royal, pour donner effet à la présente résolution, après que ce document ait été visé par la Division des affaires juridiques.

E-51-4.4 ENTENTE MAMROT ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif recommande au Conseil de l'Université :

1. d'approuver le Protocole d'entente entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et l'Université de Montréal relatif à l'octroi d'une aide financière pour la revitalisation du site de la gare de triage Outremont (Fonds Chantiers Canada-Québec), selon le document 2011-A-16/51^o/158.1 déposé aux archives;
2. d'autoriser MM. Guy Breton, recteur, et Alexandre Chabot, secrétaire général, à signer ledit protocole d'entente, pour et au nom de l'Université, et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après qu'ils aient été visés par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 12

**Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

E-51-4.5 SERVITUDE HEC MONTRÉAL (PAVILLON DECELLES)

Le Comité exécutif :

1. autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, pour et au nom de l'Université, un acte ou contrat créant ou accordant :
 - a) une servitude réelle et perpétuelle de vue permettant de maintenir dans leur état et situation, d'entretenir, de réparer et de remplacer toutes les ouvertures et fenêtres de l'ouverture vitrée dans le mur Sud du Pavillon Decelles ;
 - b) la permission de faire une ouverture vitrée dans le mur extérieur est du Pavillon Decelles, laquelle causera un empiètement en surplomb sur environ 0,37 mètre dans la servitude de non-construction créée en faveur de l'Université aux termes des actes inscrits sous les numéros 2035594 et 2216950;
2. autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, pour et au nom de l'Université, un acte ou contrat fixant les assiettes des servitudes de passage dans le corridor ou passage qui relie le Pavillon Decelles et le Pavillon 3200 Jean-Brillant, comme suit :
 - a) l'assiette de la servitude de passage au premier niveau du corridor ou passage (3^e étage de la propriété de HEC) est d'une largeur de trois mètres et quatre cent soixante-six millièmes (3,466 m) à partir du côté sud du corridor ou passage (non vitré) par toute la longueur dudit corridor ou passage;
 - b) l'assiette de la servitude de passage au deuxième niveau du corridor ou passage (4^e étage de la propriété de HEC) est d'un mètre et un dixième (1,1 m) de largeur par toute la longueur dudit corridor ou passage et son emplacement dans le corridor ou passage sera défini de temps à autre par HEC. Il est entendu que l'assiette pourra ne pas être rectiligne, en autant qu'une voie de circulation, permettant de traverser le corridor ou passage, soit conservée en tout temps.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 12

**Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

E-51-4.6 AUTORISATION DE SIGNATURES
 - EMPRUNTS BANCAIRES

Le Comité exécutif :

1. autorise le directeur général des services financiers ou le directeur de la division trésorerie et gestion des risques à négocier de temps à autre auprès d'institutions financières canadiennes des emprunts aux fins de financement temporaire des mouvements de trésorerie :
 - a) dont l'échéance est inférieure à 365 jours;
 - b) dont la valeur cumulative globale demeure en tout temps inférieure à 300 millions de dollars;
 - c) dont le taux d'intérêt n'excède pas le taux des acceptations bancaires apparaissant à la page Reuters à la date de l'emprunt, majoré de 0,3 %.
2. autorise les personnes suivantes à signer les documents relatifs aux emprunts qui seront contractés en vertu de la présente résolution, étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents pour et au nom de l'Université de Montréal :
 - M. Guy Breton, recteur;
 - M. Éric Filteau, vice-recteur aux finances et aux infrastructures;
 - M. Matthew Nowakowski, directeur général des services financiers;
 - M. Alain Sauvageau, directeur de la division trésorerie et gestion des risques.
3. autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures ou le secrétaire général à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 12

**Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

E-51-4.7 SIGNATURE DU BAIL POUR L'INSTALLATION D'ANTENNES ROGERS SUR LE PAVILLON MARIE-VICTORIN

Le Comité exécutif :

1. autorise les démarches en vue d'une location d'espaces au pavillon Marie-Victorin pour l'installation d'antennes de télécommunications.
2. autorise, le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, pour et au nom de l'Université, un contrat de location en faveur de Rogers Communications Inc. pour l'utilisation d'espaces au pavillon Marie-Victorin en vue de l'installation d'antennes de télécommunications, après que ledit contrat ait été visé par la Division des affaires juridiques.

E-51-4.8 MODIFICATION À LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DU BUREAU DU DÉVELOPPEMENT ET DES RELATIONS AVEC LES DIPLÔMÉS, DE GESTION DU FONDS DE DOTATION ET DE DISTRIBUTION DES REVENUS EN DÉCOULANT (10.33) ET DU TAUX DE DISTRIBUTION

Le Comité exécutif :

1. adopte la formule dynamique de distribution telle que proposée par le Comité de gestion du Fonds de dotation;
2. autorise une distribution au fonds de fonctionnement du BDRD lorsque le ratio JVM/CID est supérieur à 103,5 %. Le montant versé sera égal à la différence entre le ratio JVM/CID et 103,5 % multiplié par la JVM, jusqu'à un maximum de 0,5 % de la JVM;
3. modifie les articles 3, 4 et 5 de la *Politique de financement du Bureau du développement et des relations avec les diplômés, de gestion du fonds de dotation et de distribution des revenus en découlant (10.33)*, selon le document 2011-A-16/51^o/145.1 déposé aux archives;
4. permet, sur autorisation de la Direction des finances, la comptabilisation de prêts aux comptes ne recevant pas de distribution, d'un montant maximal qu'aurait autrement représenté un taux de distribution de 2 % de la JVM.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 12

Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

E-51-4.9 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LES
PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA

Le Comité exécutif :

1. approuve la conclusion du Protocole d'entente à intervenir entre l'Université de Montréal et Les Producteurs Laitiers du Canada pour le projet de recherche intitulé « Déterminants des choix alimentaires d'adolescents canadiens et de leurs entraîneurs dans le contexte d'activités sportives organisées », selon les dispositions du document 2011-A-16/51^e/155 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, M. Joseph Hubert, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer le Protocole d'entente, après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-51-4.10 ZIP LOCK AGREEMENT ENTRE MBL INTERNATIONAL CORPORATION ET
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif :

1. approuve la conclusion du Zip Lock Agreement à intervenir entre MBL International Corporation et l'Université de Montréal, pour le pFucci-G1 Orange et le pFucci-s/G2/M Green, selon le document 2011-A-16/51^e/156 déposé aux archives;
2. autorise la directrice générale du Bureau de la Recherche-Développement-Valorisation, Mme Dominique Bérubé, à signer le *Customer Registration Form-Nonprofit Entities* accessoire au Zip Lock Agreement, après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-51-4.11 STANDARD MATERIAL TRANSFER AGREEMENT FOR DISSEMINATION OF
EUCOMM PROJECT MATERIALS ENTRE HELMHOLTZ ZENTRUM MUNCHEN
(«HELMHOLTZ») ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif :

1. approuve la conclusion du Standard Material Transfert Agreement à intervenir entre Helmholtz et l'Université de Montréal, pour le Mutant ES Cell Clones, selon le document 2011-A-16/51^e/157 déposé aux archives;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 12

**Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

2. autorise la directrice générale du Bureau Recherche-Développement-Valorisation, Mme Dominique Bérubé, à signer ce Contrat, après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-51-4.12 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR TOUTE DEMANDE OU
RENOUVELLEMENT DE CONTRAT D'INTÉGRATION AU TRAVAIL ENTRE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET EMPLOI-QUÉBEC

Le Comité exécutif :

1. accepte toutes les responsabilités liées à la signature d'un contrat d'intégration au travail;
2. s'engage à couvrir toutes les dépenses associées à l'embauche de la personne handicapée qui dépassent la contribution allouée par le gouvernement du Québec ;
3. autorise Mme Maryse Darsigny, conseillère en accès à l'égalité à la Direction des ressources humaines, à agir comme personne désignée à signer tous les contrats d'intégration au travail à l'Université de Montréal.

E-51-4.13 SIGNATURE DU PROTOCOLE DE L'ACPUM

Le Comité exécutif, dans l'éventualité d'une entente suivant les paramètres du mandat défini au document 2011-A-16/47^e/103, autorise les personnes suivantes à signer le protocole de l'ACPUM pour et au nom de l'Université de Montréal :

- M. Guy Breton, recteur;
- Mme Anne-Marie Boisvert, vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification;
- M. Yves Du Sablon, directeur à la Division des relations de travail à la Direction des ressources humaines;
- Mme Michelle Savard, conseillère principale en relations de travail à la Direction des ressources humaines;
- M. Pierre Chenard, registraire au Registrariat.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 12

**Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

E-51-4.14 SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE DU SCFP-SECTION
LOCALE 4338

Le Comité exécutif, dans l'éventualité d'une entente suivant les paramètres du mandat défini au document 2011-A-16/47^e/103, autorise les personnes suivantes à signer la convention collective du SCFP-section locale 4338 pour et au nom de l'Université de Montréal :

- M. Guy Breton, recteur;
- Mme Anne-Marie Boisvert, vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification;
- M. Yves Du Sablon, directeur à la Division des relations de travail à la Direction des ressources humaines;
- Mme Michelle Savard, conseillère principale en relations de travail à la Direction des ressources humaines;
- Mme Johanne Malo, directrice des opérations à la Direction des immeubles.

E-51-4.15 RÉMUNÉRATION D'OFFICIERS FACULTAIRES

Le Comité exécutif, en vertu du Règlement relatif aux conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal (règlement 10.30), approuve et fixe le salaire au 1^{er} juin 2011 :

- de la doyenne de la Faculté de médecine, selon le document 2011-A-16/51^e/160.2 déposé aux archives;
- de la doyenne de la Faculté des sciences infirmières, selon le document 2011-A 16/51^e/160.1 déposé aux archives;
- du directeur de l'École d'optométrie, selon le document 2011-A-16/51^e/160 déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 8 de 12

**Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

E-51-5.1 FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES – ENTENTES ENTRE TROIS FACULTÉS ET LEURS ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES RESPECTIVES

Le Comité exécutif prend acte des ententes conclues entre la Faculté de droit, la Faculté de pharmacie et la Faculté de musique, et leurs associations étudiantes respectives concernant des frais institutionnels obligatoires à être perçus auprès des étudiants inscrits, conformément à la règle budgétaire sur l'encadrement des frais institutionnels obligatoires dans les universités du MELS (document CT no 206489 du 2008-05027).

E-51-5.2 GRILLE DE TARIFICATION DES SALLES

Le Comité exécutif prend acte de la nouvelle grille de tarification des salles, telle que proposée au document 2011-A-16/51^e/164.2 déposé aux archives.

E-51-6.1 NOMINATION ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux renouvellements et aux nominations de professeurs et de chercheurs selon le document 2011-A-16/51^e/149 déposé aux archives.

E-51-6.2 NOMINATION DE DIRECTEURS INTÉRIMAIRES

Le Comité exécutif procède aux nominations des directeurs intérimaires selon les documents 2011-A-16/51^e/150 et 2011-A-16/51^e/166 déposés aux archives.

E-51-6.3 NOMINATION DU TITULAIRE DE LA CHAIRE EN SCIENCES DU MOUVEMENT DU CHU SAINTE-JUSTINE ET DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif approuve la nomination du Dr Hubert Labelle, professeur titulaire au Département de chirurgie de l'Université de Montréal et médecin-chercheur au CHU Sainte-Justine, pour un troisième mandat de cinq (5) ans débutant le 14 février 2011 et se terminant le 13 février 2016.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 9 de 12

**Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

E-51-6.4 NOMINATION DE MEMBRES AUX COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Le Comité exécutif approuve les nominations suivantes aux comités d'éthique de la recherche, selon les documents 2011-A-16/51^e/152, 2011-A-16/51^e/152.1 et 2011-A-16/51^e/152.2 :

Comité universitaire d'éthique de la recherche (CUÉR) :

- Mme Josette Noël, à titre de professeur ayant une grande expérience de la direction d'étudiants représentant les cycles supérieurs, pour un premier mandat de trois ans débutant le 1^{er} mars 2011;
- Mme Yolande Kane, à titre de membre non affilié à l'Université provenant de la communauté, pour un premier mandat de trois ans débutant le 1^{er} mars 2011.

Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR) :

- Mme Anastassia Khouri, à titre de membre non affilié à l'Université provenant de la communauté, pour un premier mandat de trois ans débutant le 1^{er} mai 2011.

Comité d'éthique de la recherche en sciences de la santé (CÉRSS) :

- Mme Judith Renaud, à titre de représentante substitut de l'École d'optométrie, pour un premier mandat débutant le 1^{er} mars 2011 et se terminant le 31 décembre 2011.

Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et sciences (CÉRFA) :

- M. Jacques Moreau, à titre de représentant de l'École de service social, pour un premier mandat de trois ans débutant le 1^{er} mars 2011.

E-51-6.5 DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE L'UNIVERSITÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (CHUM)

Le Comité exécutif de l'Université désigne :

- Mme Hélène BOISJOLY, doyenne désignée de la Faculté de médecine;
- M. Joseph HUBERT, vice-recteur à la recherche et aux relations internationales;
- M. Raymond LALANDE, administrateur exerçant les fonctions de doyen;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 10 de 12

**Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

pour représenter l'Université de Montréal à titre de membres du conseil d'administration du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) pour un mandat d'une durée de trois ans.

E-51-6.6 DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE L'UNIVERSITÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER CHU SAINTE-JUSTINE

Le Comité exécutif de l'Université désigne :

- Mme Hélène BOISJOLY, doyenne désignée de la Faculté de médecine;
- M. Raymond LALANDE, administrateur exerçant les fonctions de doyen;

pour représenter l'Université de Montréal à titre de membres du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire CHU Sainte-Justine pour un mandat d'une durée de trois ans.

E-51-6.7 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux documents 2011-A-16/51^e/154 (série 1 à 31) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-51-6.8 NOMINATION DE MEMBRES AU CONSEIL DES GOUVERNEURS ASSOCIÉS

Le Comité exécutif est invité à renouveler la nomination des personnes dont les noms suivent au Conseil des gouverneurs associés :

Pour un troisième mandat échéant le 31 mai 2012,
M. Morris GOODMAN

Pour un troisième mandat échéant le 31 mai 2013,
MM. Jean R. ALLARD, Alain BOUCHARD, Jean COUTU, Jean GAULIN, Louis LAGASSÉ, Éric LA FÉLICHE, Rémi MARCOUX, Normand MORIN, Robert TESSIER et Louis VACHON

Pour un troisième mandat échéant le 31 mai 2014,
MM. Francis FOX, Michal HORNSTEIN et Michel SAUCIER

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 11 de 12

**Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 12 de 12

**Résolutions adoptées à la 51^e séance
tenue le 17 mai 2011 et le 27 mai 2011 par
consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 août 2011

E-51-6.9

NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DE
L'INSTITUT DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE ET EN CANCÉROLOGIE (IRIC)

Le Comité exécutif nomme le Dr Guy Sauvageau en tant que directeur général et directeur scientifique de l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie (IRIC), et ce, pour un mandat d'un (1) an, débutant le 1^{er} juin 2011 et se terminant le 31 mai 2012.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot